

HONORAIRES DE VENTE

Les honoraires d'agence seront à la charge du VENDEUR ou de l'ACQUEREUR en fonction du mandat signé par le(s) mandat(s).

Montant de la transaction :

- De 0 à 31 000 euros
- De 31 001 à 54 000 euros
- De 54 001 à 69 000 euros
- De 69 9001 à 107 000 euros
- De 107 001 à 138 000 euros
- De 138 001 à 155 000 euros
- De 155 001 à 220 000 euros
- De 220 001 à 280 000 euros
- De 280 001 à 320 000 euros
- De 320 001 à 380 000 euros
- De 380 001 à 440 000 euros
- De 440 001 à 500 000 euros
- Au-delà

Honoraires TTC :

4 600 euros TTC
5 400 euros TTC
6 100 euros TTC
7 900 euros TTC
9 500 euros TTC
11 000 euros TTC
13 000 euros TTC
15 000 euros TTC
17 500 euros TTC
20 500 euros TTC
23 500 euros TTC
25 500 euros TTC

5%

Dans le cadre du mandat SPECIAL EDIFICES, les honoraires indiqués sur le barème seront réparties pour moitié entre le vendeur et l'acquéreur. Les honoraires seront facturés à la charge du vendeur sur la base d'un mandat de vente signé par le vendeur, et de manière additionnelle les honoraires seront facturés à la charge de l'acquéreur sur la base d'un mandat de recherche ou de négociation signé par l'acquéreur.

TVA INCLUSE (20%).

HONORAIRES MANDAT DE RECHERCHE

6% TTC du montant de la valeur du bien recherché.
TVA incluse (20%)

HONORAIRES DE LOCATION SIMPLE

Constitution et présentation du dossier / Rédaction du bail : 8 euros / m²
Rédaction Etat des lieux : 3 euros / m²
TVA incluse (20%)

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

6% TTC du loyer mensuel (à la charge du bailleur) des sommes encaissées.
TVA incluse (20%)

AVIS DE VALEUR

Sans mise en vente dans l'agence : 150 euros TTC.